QUESTION UIT-R 274/4[[1]](#footnote-1)\*

Méthodes techniques permettant d'améliorer
l'utilisation du spectre et de l'orbite

(2008)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

*a)* qu'il y a actuellement une pénurie des ressources spectre/orbite dans certaines parties de l'orbite des satellites géostationnaires (OSG) et dans certaines bandes de fréquences;

*b)* que la coordination des systèmes à satellites fonctionnant dans la même bande de fréquences peut être difficile lorsque l'espacement angulaire entre satellites est inférieur à 2°-3°;

*c)* que les niveaux de brouillage cumulatif des systèmes à satellites déjà mis en service augmentent progressivement;

*d)* que, dans certains cas, les méthodes de traitement des signaux les plus récentes peuvent être utilisées en vue de réduire sensiblement les effets des brouillages causés par des systèmes fonctionnant dans les mêmes bandes de fréquences,

décide de mettre à l'étude les Questions suivantes

1 Quelles techniques pourraient être utilisées par les stations terriennes pour limiter les brouillages entre différents réseaux à satellite OSG fonctionnant dans les mêmes bandes de fréquences et occupant des positions voisines sur l'orbite?

2 Quelle réduction de brouillage mutuel entre différents systèmes à satellites pourrait-on obtenir en ayant recours aux techniques spéciales utilisées par les stations terriennes pour réduire les brouillages, compte tenu du maintien en position des satellites OSG?

3 Dans quelle mesure pourrait-on améliorer l'efficacité d'utilisation de la ressource spectre/orbite (avec un espacement angulaire réduit) en utilisant les méthodes de traitement des signaux les plus récentes pour traiter les signaux provenant des stations terriennes?

4 Dans quelle mesure les avantages résultant de l'utilisation de techniques de réduction des brouillages atténuent-ils les inconvénients (plus grande complexité opérationnelle, installations de stations terriennes supplémentaires et autres incidences opérationnelles négatives)?

décide en outre

1 que les résultats des études susmentionnées devraient être inclus dans des Recommandations et/ou Rapports appropriés;

2que les études susmentionnées devraient être achevées d'ici à 2025.

Catégorie: S1

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. \* La Commission d'études 4 des radiocommunications a apporté des modifications de forme à cette Question en 2023, conformément à la Résolution UIT-R 1. [↑](#footnote-ref-1)